

## **RAPORT ANNUEL SUR LES PLAGES : LES BESOINS**

1- L'amélioration du côté droit de la clôture Plage Jimmy pour éviter les infiltrations de non-membres.

2- Refaire tout le côté droit de la clôture Saint-Charles.

3- Et un dernier cas s'est ajouté cet hiver : Le côté gauche de la clôture à la Plage Ste-Agathe a été brisé par la chute de la neige du toit du voisin. Il faudra intervenir rapidement là aussi. Est-ce que qu'on remplace la clôture ou si on répare? Voir Manuel à ce sujet.

4- Une autre situation qu'il faudra examiner : l'état des quais. À Saint-Charles l'été dernier, j'étais à la fois en canot, sur le quai et dans l'eau, avec mes outils et ma quincaillerie (carriage bolts) pour réparer ce quai qui était dangereux dû au bois aux clous et aux vis. Une autre fois, avec l'aide de Patrick Byrne, de la rue Saint-Charles, y a fallu acheter des barils de flottaison que nous sommes allés chercher dans la vallée du Richelieu. Et on voit déjà qu'ils commencent à prendre l'eau. Pour toutes ces raisons, ce quai doit être changé.

Y a une autre question qui me chicote. Quand on remplace un cadenas, pourquoi ne demande-t-on pas à tous d'apporter avec eux leur document notarié (ou une photo de ceux-ci) pour obtenir la nouvelle clé. Une fois tous les 5 ans ce n'est pas exagéré de vérifier à même les documents notariés que personne ne possède de clé illégalement.

Un cas particulier à Saint-Charles : les embarcations. J'aimerais profiter de la rencontre avec les usagers de la plage pour savoir à qui appartiennent toutes ces embarcations. Il y en a peut-être qui n'ont plus de propriétaires ou qui sont là sans avoir le droit d'y être.

M.V. 7 MAI 2020